



L'HIRONDELLE

QUOTIDIEN INDEPENDANT D'INFORMATION GENERALE
Directeur de Publication et de Rédaction : Judes ZOSSE (Le Grand) Tél. (236) 75.04.49.45

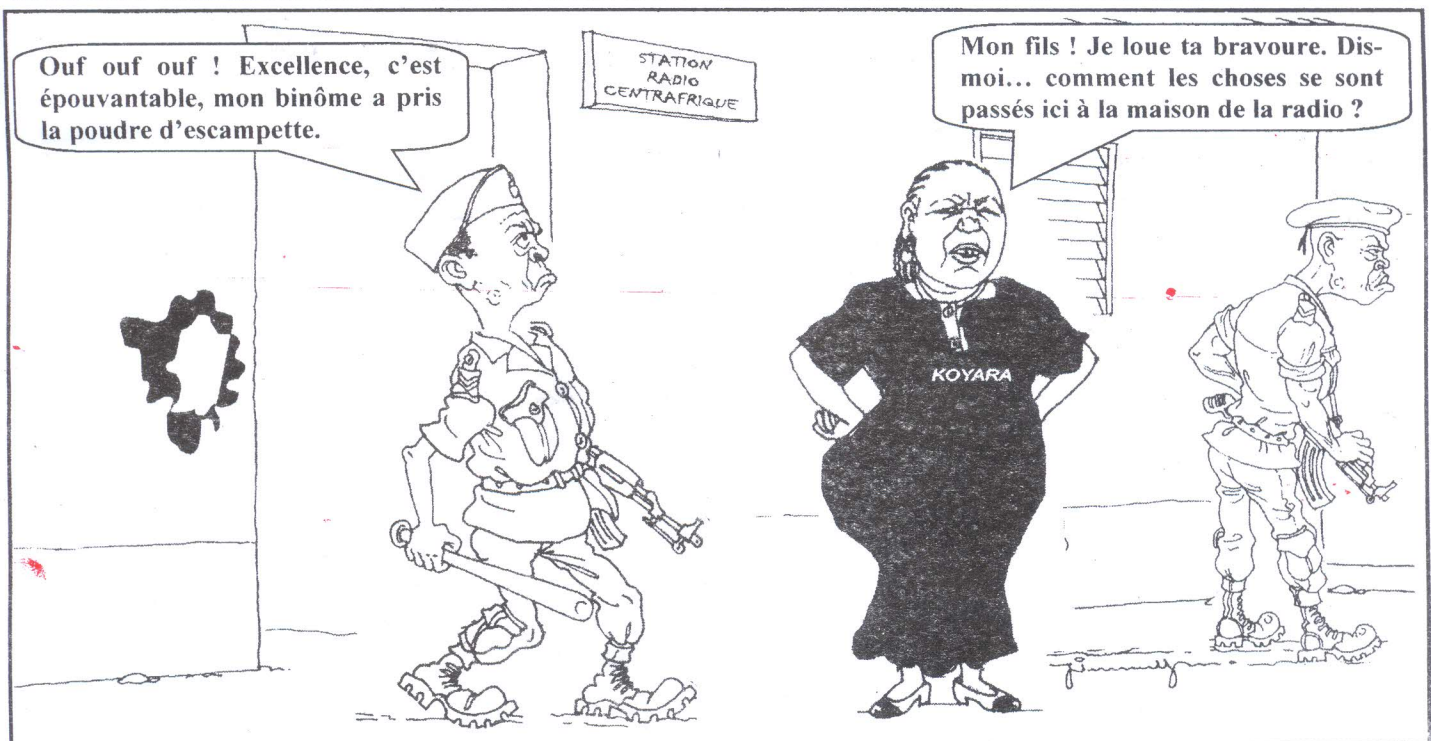
N°3565 du mercredi 08 Juillet 2015
Prix : 300 Fcfa

Attaque de la Radio Centrafricaine : Simple acte de banditisme ou tentative de coup d'Etat ?

RCA : l'attaque de la radio et la question régaliennne du redéploiement des FACA

Christophe Gazam-Betty, Conseiller Spécial à la Primature Chargé de la Bonne gouvernance

U-Report : Une application mobile pour le plein épanouissement de la jeunesse



L'Hirondelle désormais sur <http://hirondellerca.wordpress.com>

Le rêve d'une retraite sénatoriale s'est envolé pour les anciens politiciens

SOMMAIRE

- * RCA : l'attaque de la radio et la question régaliennne du redéploiement des FACAPage 2
- * Attaque de la Radio Centrafrique : Simple acte de banditisme ou tentative de coup d'Etat ?Page 3
- * L'ASBAD lance la formation des leaders des groupements et techniciens agricoles du manioc.Page 3
- * Le rêve d'une retraite sénatoriale s'est envolé pour les anciens politiciens ..Page 3
- * Christophe Gazam-Betty, Conseiller Spécial à la Primature Chargé de la Bonne gouvernancePage 4
- * U-Report : Une application mobile pour le plein épanouissement de la jeunessePage 4
- * Annonce : PRIMATUREPage 5 et 6
- * Annonce : SOCATELPage 7 et 8

FACE A NOTRE DESTIN

RCA : l'attaque de la radio et la question régaliennne du redéploiement des FACA

Cauchemardesque ! Le mot n'est peut-être pas bien placé pour qualifier la nuit du lundi des deux gendarmes en faction à la radio-Centrafrique. La maison de la radio a été visitée par une bande de malfrats dont l'identité reste à découvrir. Dieu merci, aucun dégât humain ni matériel significatif n'est à déplorer. Attaque crapuleuse ou tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat ? Le moins qu'on puisse dire en attendant l'issue de l'enquête ouverte à cet effet, est qu'une telle défiance ne saurait être l'œuvre d'enfants de chœur.

Cependant, à quelque chose, malheur est bon. L'évènement de la radio remet en question la problématique de la réhabilitation et du redéploiement des Forces armées centrafricaines, tant souhaitées par le peuple Centrafricain, mais obstruées par la Communauté internationale. En effet, en dépit des exigences sans cesse réitérées des forces vives de la nation en vue de la réhabilitation des FACA, la Communauté internationale persiste et signe. L'autorisation accordée pour la réhabilitation des premiers bataillons de FACA n'est en réalité que de la poudre aux yeux. L'unité de l'armée nationale ne peut prendre des initiatives de souveraineté. Les patrouilles de FACA indignent la Mission Intégrée Multidimensionnelle des Nations Unies pour la Stabilisation en Centrafrique (MINUSCA).

Et, une fois de plus, l'incident de la radio porte à croire que même le redéploiement statique des FACA n'est que chimère. Pourtant, en autorisant la réhabilitation du premier bataillon, une mission statique leur a été confiée d'assurer provisoirement la protection des sites stratégiques dont la Radio, la Présidence de la République, l'aéroport et autres institutions républicaines. Si tel devrait être effectivement le cas, on n'aurait peut-être pas déploré cette attaque de la maison de la radio. Il en résulte donc que faire obstruction à une armée nationale est une chose, mais s'en substituer valablement en est une autre. La MINUSCA peut désormais se rendre à l'évidence qu'elle ne saurait être la mesure de toute chose en RCA. D'où la complémentarité des Forces de Défense et de Sécurité nationale dans leur entièreté. D'ailleurs, pour ce qui s'est passé à la radio, l'attaque a eu lieu à minuit, la MINUSCA est arrivée comme des carabiniers le lendemain.

LHRD

L'HIRONDELLE

BP : 1270 BANGUI /Tél (236) 75.04.49.45

Email : hirondelhrd@yahoo.fr

Siteblog : http://

hirondellerca.wordpress.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION ET DE REDACTION

Judes ZOSSE (Le Grand)
(75.04.49.45)

REDACTEUR EN CHEF

Sylvestre Krock (72.25.03.56)

SECRETAIRE DE REDACTION

Sylvestre Krock

COORDONNATEUR EXTERIEUR

Alfred SALAMATOU (72. 10. 94. 97)

REDACTEURS

Huguet Francis Mongombé
(75.73.89.89)

Rémy Sérafégan (72.12.48.79)

Fred Krock (72.71.64.02)

Sylvestre Krock

MAQUETTE & REALISATION

"TRYPHON PRODUCTION"

CARICATURISTE-INFOGRAPHE

Jimmy Ndossi (75.57.59.79)

RELATIONS COMMERCIALES

Davy (75.03.12.59)

COMPTABLE GESTIONNAIRE

Théophile MBAYA (75.04.78.20)

IMPRIMERIE

IMPRIMERIE L'HIRONDELLE

H
I
R
O
N
D
E
L
L
E

Attaque de la Radio Centrafrique : Simple acte de banditisme ou tentative de coup d'Etat ?

Une bande armée non identifiée a fait irruption dans la nuit du lundi à mardi dans les locaux de la radio nationale Centrafricaine. Ces malfrats, habillés en tenue militaire, une fois sur le lieu ont pris en otage les deux gendarmes qui étaient de service, les entraînant dans le studio technique de la radio en tirant des coups de feu contre la porte du studio.

Dans leur passage, ils ont fracassés la vitrine du bureau du secrétariat générale, chargé de renseignements et d'orientations.

Ils n'ont pas pu pénétrer dans le studio à cause de l'étendue de la porte qui était trop épaisse dont les journalistes ont pris soins de la fermer hermétiquement à l'aide d'un clou avant de terminer leur service a affirmé un des journalistes.

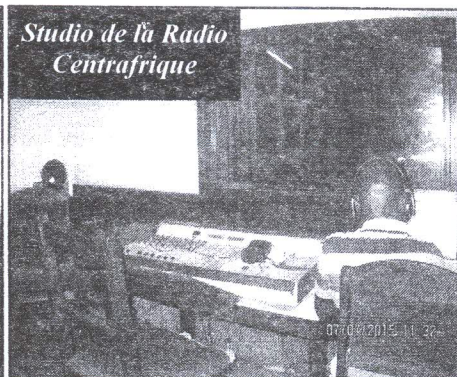
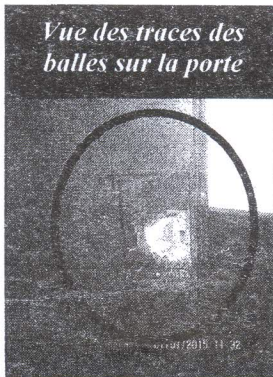
Selon le rédacteur en chef de la radio nationale, Yvon Patrick IBRAHIM, ces malfrats ont pris la fuite grâce à l'intervention d'un second gendarme de service à la COLALU, qui a pris son courage de tirer des coups de feu et de lancer des grenades à partir de l'entreprise COLALU.

Le ministre d'Etat à la Défense Nationale Marie Noëlle KOYARA et le premier Ministre, Chef du gouvernement MAHAMAT KAMOUN sont venus

voues lors de ces attaques à la station nationale de la République Centrafricaine.

Il y a lieu de souligner que depuis belle lurette la radio et la télévision centrafricaine sont délaissés ; ces institutions sont à la merci des vautours, elles ne bénéficient d'aucune protection efficace contre des agressions et les bandits des grands chemins.

Signalons qu'il faut augmenter l'effectif des personnels de garde au sein de ces stations afin d'assurer non seulement la meilleure protection de ces locaux dont la plupart sont obsolète mais aussi des journalistes qui rentrent de fois tardivement et dans des conditions difficiles.



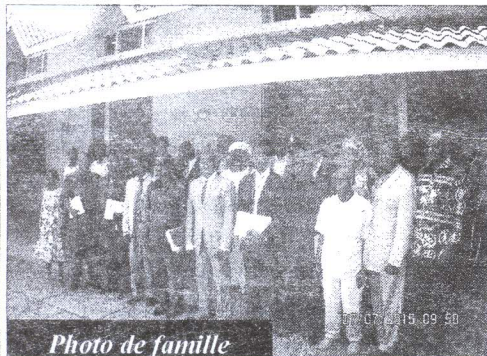
faire l'état des lieux et d'encourager les journalistes et les gendarmes qui ont prouvé leurs bra-

Alfred SALAMATOU

L'ASBAD lance la formation des leaders des groupements et techniciens agricoles du manioc.

L'atelier de formation des groupements et techniciens agricoles du manioc s'est tenu mardi 07 juillet 2015 dans la salle de conférence de l'Alliance Française de Bangui.

L'objectif de cet atelier est d'outiller et de mettre à la disposition des producteurs des connaissances nécessaires pouvant les aider à améliorer la productivité du manioc en République Centrafricaine ; la formation consiste en outre à



renforcer la capacité de ces producteurs en matière de techniques culturales du manioc, maladies du manioc et ses conséquences, techniques d'assainissement par la thermothérapie ; les matériels sains et résistants pour les champs ainsi que la transformation du manioc par les procédés améliorés.

Jean Claude AZOUMAYE, chargé de mission du ministre de l'Enseignement Supérieur précise dans son discours à la cérémonie d'ouverture que, « cet

atelier cadre bien avec les grandes orientations du Gouvernement contenues dans la feuille de route de la transition car il est temps de sécuriser et d'optimiser la production du manioc, aliment de base des centrafricains, qui, ces dernières temps, est menacé des agents pathogènes ».

En poursuivant, il sollicite l'appui multiforme de la Communauté Internationale en général et de la FAO en particulier en faveurs de l'Institut Supérieur de Développement (ISDR), des Centres et Laboratoires de recherche de la République Centrafricaine pour leur permettre de conduire des activités de recherche de haut niveau pouvant contribuer au développement du pays.

Abdoulaye SEPOU, Recteur de l'Université de Bangui, rappel pour lui que la RCA souffre de l'insécurité alimentaire suite aux événements douloureux qu'elle vient de connaître. Ces différentes crises sont dues aux déchirements des tissus sociaux et économiques et en parties aux problèmes environnementaux et à l'influence du changement climatique. Il conclu en disant que l'université de Bangui s'engage à former les producteurs agricoles dans le but de relever le défi environnemental dans les activités agricoles pour une autosuffisance alimentaire.

Rappelons que la FAO, Consciente du fait que les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont une préoccupation commune de tous les pays car tous dépendent de ressources génétiques originaires d'une autre région ou d'une autre partie du monde, la Commission s'est donnée pour mission de stopper l'érosion des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et d'assurer la sécurité alimentaire et le développement durable dans le monde en encourageant la conservation, l'échange et l'utilisation durable de ces ressources ainsi qu'un accès à ces ressources et un partage équitable et juste des bénéfices qui en découlent.

Alfred SALAMATOU

Le rêve d'une retraite sénatoriale s'est envolé pour les anciens politiciens

Les Forces Vives de la Nation conviées, pendant quatre (4) jours pour un atelier d'enrichissement de l'avant projet de la Constitution ont balayé d'un revers de la main, le projet de la création d'un Sénat dans la prochaine Constitution Centrafricaine. Le Parlement Centrafricain restera monocaméral, pour le moment. Car selon les séminaristes, il n'y a pas d'utilité urgente de mettre en place une institution aussi budgétivore dont l'impact immédiat dans le développement des régions et la consolidation de la démocratie n'est pas évident.

En gros, tous les acteurs Centrafricains qui ont pris part à cet exercice de relecture ont opté pour le renforcement et la réussite du processus de la décentralisation. Ce n'est que par cette façon là qu'on pourrait penser aux questions des représentations régionales. Mais dans les coulisses, certains membres de cet atelier n'ont pas hésité à dire que la création d'un Sénat dans un tel contexte servirait à offrir à une certaine vieille et vicieuse classe politique centrafricaine, une retraite dorée à la charge du pauvre peuple centrafricain. En attendant que les conclusions de ces travaux soient à nouveau devant les Conseillers nationaux, la bataille sur cette question continue dans les coulisses. Qui vivra en RCA, verra toujours !

Zembla

Christophe Gazam-Betty, Conseiller Spécial à la Primature Chargé de la Bonne gouvernance

En toute lettre, Ancien ministre d'Etat et désormais le Conseiller spécial du Premier ministre en charge de la Bonne gouvernance et de la restauration de l'autorité de l'Etat, Gazam-Betty se verra attribuer la lourde et exaltante mission d'installer les Préfets et d'inventer l'approche élitiste qui soit à la mesure de l'enjeu de la montée en puissance de l'autorité de l'Etat. Cela implique tout autant l'inauguration d'une dynamique participative devant édifier le fondement des consulta-

tions populaires à la base dans une dynamique de gouvernance de proximité.

Ce n'est donc pas fortuit que le Premier ministre Mahamat Kamoun a fait le choix pour avoir pour collaborateur post-forum l'ancien Ambassadeur et ancien Ministre d'Etat Christophe Gzam-Betty qui aura certainement besoin de cette perche pour retrouver ses marques perdues dans le chaos de la séléka. A juste titre parce que, ceux qui connaissent l'homme retiennent pour toujours qu'il est

doctrinaire de la préférence nationale. Gazam-Betty a toujours circonscrit la faiblesse de l'Etat comme le mal centrafricain d'où son crédo d'une administration forte pour un Etat fort. Les centrafricains attendent donc de voir Christophe Gazam-Betty à l'œuvre. Mahamat Kamoun s'attend également aux prémices du capital confiance fait en ce technocrate, à condition de lui en donner les moyens.

Elton Caleb

U-Report : Une application mobile pour le plein épanouissement de la jeunesse

Samedi 4 juillet 2015, à l'Omnisport de Bangui, Armel Mingatouloum Sayo, Ministre centrafricain de la Jeunesse et des sports a lancé officiellement l'application U-Report en République centrafricaine, en présence de Mohamed Fall, Représentant de l'Unicef et du président de U-Report Eric Prince Ngaïbino.

« Pour que votre voix porte » tel est le slogan promu par U-Report. 15^{ème} pays dans lequel l'Unicef explore cette nouvelle dynamique en faveur de la pleine expression des jeunes et de leur plein épanouissement, la République centrafricaine a officiellement intégré le réseau U-Report, samedi dernier. Ophélie Bolibo est la présidente du comité d'organisation de la cérémonie du lancement officiel,

Représentants des sociétés de téléphonie mobile Telecel, Orange, Moov, Azur à la cérémonie du lancement officiel. Puisqu'il s'agit d'un événement de la jeunesse, l'orchestre de l'émergent musicien Centrafricain Losseba Ngou Ti Wa a agrémenté le moment en compagnie du groupe théâtral Linga. Le ministre Sayo qui a personnellement fait la démonstration d'inscription sur U-Report avec

déclaré le membre du gouvernement qui ajoute que « C'est un espoir qui renaît. Si l'on devait se souvenir de ce que le pays a eu à connaître ces derniers temps, le centrafricain ne devait pas espérer retrouver le calme, la paix et la quiétude sociale. Le temps est rude sur tous les plans. C'est pourquoi si aujourd'hui nous, j'allais dire la jeunesse, vivons de tels événements, nous ne pouvons que nous en réjouir. Je crois que les générations prochaines, notamment les jeunes qui se développent encore auront plein espoir de vivre. »

Le Représentant de l'Unicef, Mohamed Fall, quant à lui, après commentaire, invite les jeunes à s'inscrire le plus rapidement possible sur U-Report, afin de commencer dès aujourd'hui à exprimer leurs desideratas par rapport aux situations qu'ils vivent U-Report. « ... ouvre la voie de la participation et qui vous donne la possibilité, afin que vous puissiez vous exprimer, que vous disiez aux adultes de ne pas faire la politique pour vous; mais que vous fassiez la politique qu'il vous faut pour vous-mêmes. Donc, nous vous invitons à vous inscrire massivement dans U Report. Je crois qu'il y a deux jours, vous étiez plus de 1 200 et que d'après le comité de pilotage, l'objectif est que vous soyez 25 000 d'ici avant la fin 2015. » a indiqué le Responsable onusien.

Pour s'inscrire, il suffit d'envoyer un SMS (n'importe quel réseau de téléphonie mobile) au numéro « 1415 ». Le reste des indications vous seront données toujours par voie de message.

Naturelle STONE



Photo de famille

elle explique U-Report, ce concept nouveau dans le lexique centrafricain : « U Report est une application mobile qui utilise le téléphone portable pour faciliter la participation des enfants, des adolescents et des jeunes dans le processus de dialogue et de développement. Chaque semaine, les jeunes qui seront inscrits recevront des sondages sur leurs préoccupations de la manière à ce que leur voix soit prise en compte. » a-t-elle expliqué.

Tel qu'expliqué, U-Report est un réseau de communication et d'échanges entre les jeunes, mais aussi entre les jeunes et les initiations publiques ou politiques. Il est utilisé sur les téléphones portables d'où la présence des

son téléphone, a estimé que l'outil technologie reste incontournable à ce jour, d'où nécessité pour la jeunesse de passer par ce canal pour son développement. « Je suis non seulement ravi, mais aussi convaincu qu'à travers les nouvelles technologies de l'information et de communication, la jeunesse de notre pays va pouvoir construire un bel avenir. U Report est un levier important et une valeur ajoutée du moment où dans ce siècle, rien ne peut se faire sans ces outils de communication, surtout que les nouvelles technologies sont incontournables pour pouvoir concevoir, construire et mieux faire. Donc, la jeunesse doit prendre dès à présent la relance de l'avenir de demain. » a

PRIMATURE

==*==*

CABINET DU PREMIER MINISTRE

==*==*

CADRE MIXTE DE CONCERTATION
POUR L'AMELIORATION DES
AFFAIRES

==*==*

SECRETARIAT TECHNIQUE
PERMANENT

==*==*

**REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Unité - Dignité - Travail

==*==*

N° 825/PM/CAB/CMCAA/STP-15.-**APPEL A CANDIDATURES****POUR LES POSTES SUIVANTS :**

- SECRETAIRE TECHNIQUE PERMANENT
- SECRETAIRE TECHNIQUE PERMANENT ADJOINT
- EXPERT JURISTE
- EXPERT ECONOMISTE ET FINANCIER
- CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le Cadre Mixte de Concertation pour l'Amélioration des Affaires en abrégé CMCAA est un Cadre de Dialogue large sur les sujets relevant du développement du secteur privé en République Centrafricaine auquel participent les représentants des Pouvoirs publics et du Secteur privé.

Il a été créé par le Décret n° 015.78 du 27 février 2015 doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière et administrative.

Conformément aux dispositions du Décret susmentionné, le Cadre Mixte de Concertation pour l'Amélioration des Affaires lance un appel à candidature pour le recrutement de personnels suivants :

- UN SECRETAIRE TECHNIQUE PERMANENT
- UN SECRETAIRE TECHNIQUE PERMANENT ADJOINT
- UN EXPERT JURISTE
- UN EXPERT ECONOMISTE
- UN CHEF DE SERVICE ADMNISTRATIF ET FINANCIER
- UN CHAUFFEUR COURSIER

Pour faire acte de candidature, les intéressés devront remplir les conditions suivantes :

- jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- être âgé de 50 ans au plus ;
- fournir les documents ci-après :
 - un curriculum vitae ;
 - un certificat de nationalité ;
 - un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif ;
 - un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois.

Outre les conditions générales ci-dessus énumérées, les candidats devront satisfaire aux conditions spécifiques telles que présentées dans les fiches à retirer au Secrétariat Technique Permanent dans l'immeuble de la Primature (ex PETROCA) AV. des Martyrs situé au 4^e étage porte n°402.

Les dossiers complets devront parvenir à la même adresse au plus tard le 15 juillet 2015 à 15 h 30. Les enveloppes contenant le dossier complet de chaque candidat porteront la mention « **RECRUTEMENT PERSONNEL DU CMCAA** »

Pour tout renseignement, contacter le Secrétariat Technique Permanent du CMCAA au 4^e étage porte n°402 de la Primature ou au 00 236 70 46 46 75 / 75 12 70 10

Bangui le 30 Juin 2015

**Le Ministre Directeur de Cabinet
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition**



Honoré NZESSIWE

SOCIETE CENTRAFRICAINE
DES TELECOMMUNICATIONS
(SOCATEL)

PRESIDENCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° 013/SOCATEL.PCA.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail

Bangui, le 06 JUL 2015

Société Centrafricaine des Télécommunications (SOCATEL)

APPEL A CANDIDATURE

Pour le poste de

DIRECTEUR GENERAL

La Société Centrafricaine des Télécommunications (SOCATEL) est une Société d'Economie Mixte créée par le Protocole d'Accord du 19 juillet 1989.

Conformément aux dispositions de la Loi n°08.011 du 13 Février 2008, portant organisation du cadre institutionnel et juridique applicable aux Entreprises et Offices Publics et son Décret d'application n°08.296 du 20 Août 2008, la SOCATEL lance un appel à candidatures pour le recrutement d'un Directeur Général.

1) MISSIONS DU DIRECTEUR GENERAL

Le Directeur Général de la SOCATEL, sous l'autorité et le contrôle du Conseil d'Administration, assure la gestion quotidienne de la Société.

Il a pour mission principale, la restructuration, la relance, le développement et la redynamisation de l'opérateur historique des télécommunications pour permettre à la SOCATEL de jouer pleinement son rôle dans le développement économique et social de la République Centrafricaine. A ce titre, il est chargé de :

- définir la vision, développer les plans stratégiques et opérationnels et assurer le leadership opérationnel de la SOCATEL ;
- proposer l'ordre du jour du Conseil d'administration et assurer la préparation technique des dossiers à soumettre à son approbation.
- exécuter les délibérations du Conseil d'Administration dont il est le Rapporteur ;
- représenter la SOCATEL aux plans national et international ;
- signer tous accords, contrats, conventions et actes divers engageant la SOCATEL après autorisation ou avis du Conseil d'Administration ;
- recruter et révoquer le personnel de la SOCATEL conformément à l'Accord d'Etablissement et autres textes en vigueur ;
- faire ouvrir et fonctionner au nom de la SOCATEL tout compte dans les établissements bancaires, postaux ou financiers ;
- préparer les budgets, les états financiers annuels (bilans et comptes de résultats) et les rapports d'activités de la Société et les soumettre au Conseil d'Administration ;
- prendre en cas d'urgence toute mesure conservatoire nécessaire à la bonne marche de la Société à charge et rendre compte au Conseil d'Administration ;
- nommer et démettre de leurs fonctions les représentants de la Société aux Assemblées Générales et aux Conseils d'Administration des autres organismes ;
- veiller à l'existence d'un dispositif de contrôle interne et en organiser la surveillance ;
- ester en justice au nom de la Société.
- mettre en place un organigramme adapté à la gestion de la SOCATEL et le faire approuver par le Conseil d'Administration ;
- faire appliquer des dispositions du Traité de l'OHADA et tous les textes législatifs, règlementaires et conventionnels applicables à la SOCATEL ;
- faire réaliser un audit sélectif du personnel et soumettre le résultat au Conseil d'Administration pour décision ;
- mettre en place un système de gestion prévisionnelle du personnel et un référentiel des emplois et compétences.

2) APTITUDES

Le candidat doit disposer :

- d'une capacité à concevoir, à planifier et à organiser le travail ;
- d'une grande aptitude à manager une équipe ;

- d'un sens élevé de la communication et de relations humaines ;
- d'une capacité à mettre en place un système d'information cohérent et fiable ;
- d'un sens de rigueur, d'écoute, de travail en équipe et du respect de la chose publique ;

3) CRITERES DE QUALIFICATIONS

- être de nationalité centrafricaine ;
- être libre de tout engagement ;
- être âgé de 40 ans au minimum et 60 ans au plus ;
- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 5 : Ingénieur en Télécommunications, Diplôme en Management (MBA, autres), en Economie et en Gestion des entreprises
- jouir d'une bonne moralité

4) EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- avoir travaillé au moins pendant dix (10) ans dont cinq (5) au moins à un poste de responsabilité de niveau de Directeur ;
- une expérience réussie dans le redressement d'une Entreprise en difficulté serait un atout ;
- avoir une expérience avérée à l'international ;
- la maîtrise de l'anglais serait un atout.

5) CONNAISSANCES SPECIFIQUES

- avoir une bonne maîtrise des domaines de télécommunications et des NTIC : Télécommunications par satellite et service internet à large bande, multimédia; Télécommunications cellulaires /GSM de nouvelles générations 3 G et 4 G LTE ; fibre optique.

6) COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- une lettre de motivation manuscrite;
- un Curriculum Vitae
- une copie légalisée d'acte de naissance ;
- une copie légalisée de certificat de nationalité ;
- un certificat médical d'aptitude datant de moins de trois (3) mois délivré par la Direction de la Médecine du Travail;
- les copies légalisées des diplômes ;
- les justificatifs des différents emplois occupés (textes de nomination, certificats de travail);
- un casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois.

7) DEPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature adressés au Président du Conseil d'Administration de la SOCATEL doivent être déposés sous pli fermé confidentiel à son Secrétariat Particulier avec la mention « *Dossier de candidature au poste de Directeur Général de la SOCATEL* », de 7h30 mn à 15h30 mn dans les locaux de la SOCATEL sis avenue des Martyrs.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

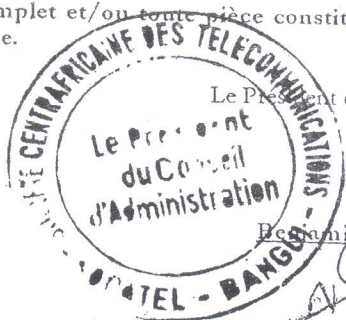
Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour un entretien.

8) DATE LIMITE DE DÉPÔT DE CANDIDATURE :

Au plus tard le mardi 21 Juillet 2015 à 15 H30 mn contre un récépissé.

****N.B. :** 1 - Le Contrôle Général des Entreprises, Offices Publics et Parapublics chargé de la Réforme du Secteur se réserve le droit de procéder à la vérification de l'authenticité des diplômes des candidats présélectionnés et des autres pièces justificatives.

2 - Tout dossier incomplet et/ou toute pièce constitutive du dossier non conforme entraîne le rejet pur et simple du dossier de candidature.



Le Président du Conseil d'Administration

Le Président
du Conseil
d'Administration

Economie PANZANGI SEBAS